

Référendum lancé !

Au lendemain du vote du Grand Conseil d'offrir une nouvelle politique de diminution et d'exonération fiscale aux personnes morales, un journal lémanique titrait : « Neuchâtel, les entreprises auront leur eldorado! »

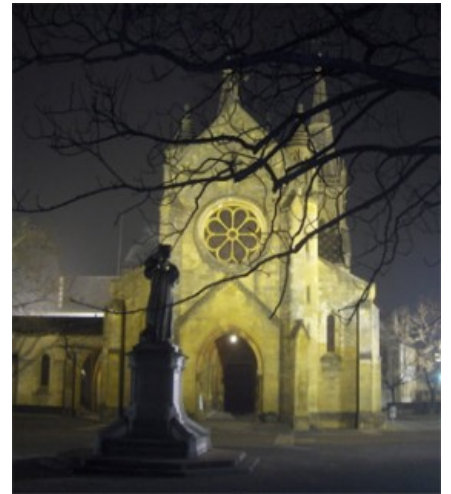
Eh bien,... pas sûr! Un collectif de citoyens a lancé le référendum pour casser cette loi scandaleuse, fruit d'un consensus nauséabond qui a tourné, lors de la dernière session, à l'avantage du parti libéral. Un représentant de ces derniers a d'ailleurs avoué que le parti socialiste (certains députés se sont néanmoins abstenus) avait bu le calis jusqu'à la lie.

Reste que ce référendum permettra, à n'en pas douter, d'alerter l'opinion publique sur les différents régimes (de plus en plus favorable) offerts aux (grosses) entreprises. Cette campagne de récolte de signatures s'annonce néanmoins difficile. Contrairement à la presse romande, certains journalistes de « L'Express » (M. Hofer,...), proche du parti libéral, nous ont confié leur volonté de ne pas couvrir la thématique. La récolte se fera par conséquent avant tout sur le terrain avec les militants et les citoyens.

Bref, le maintien des cadeaux fiscaux et la diminution de l'imposition des personnes morales ne sont tout simplement pas acceptables... pas dans cette situation, pas au nom de l'égalité fiscale!

Réforme de la fiscalité... l'inégalité confortée !

Le Grand Conseil a accepté aujourd'hui une diminution du taux d'imposition sur le bénéfice des entreprises. Ainsi, Neuchâtel va diminuer son taux d'imposition (passant de 10% à 5%) en-dessous de la moyenne suisse (8%) ! Déjà placé pour beaucoup au ban de la Confédération, Neuchâtel s'adonne aujourd'hui à la sous-enchère fiscale.



Pour faire passer son projet auprès de la gauche, le Conseil d'Etat a laissé sous-entendre que les régimes spéciaux seraient abolis. Faux ! La loi prévoit un renforcement de l'octroi de cadeaux fiscaux pour une période de 9 ans... renouvelables !

Bref, Neuchâtel conforte sa position de paradis fiscal pour les entreprises, alors que les personnes physiques croulent sous l'impôt. Et sur ce sujet, on nous annonce un rapport sur l'imposition des personnes physiques pour 2012... Or, il n'y a pas l'once d'une prémisse de réflexion actuellement de la part du gouvernement... et quand on sait que des initiatives populaires n'ont toujours pas été traitées... on a de quoi se faire du soucis !